

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, SAINT-
SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS**

Assemblée régulière du conseil d'administration

27 septembre 2021

Procès-verbal

SONT PRÉSENTS

Mme Caroline Vinet, secrétaire-trésorière
M. Pierre Salois, délégué
Mme Nathalie Rochon, vice-présidente

formant quorum, sous la présidence de monsieur Jacques Gariépy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Hugo Allaire, directeur général Municipalité de Piedmont
M. Jean Beaulieu, directeur général Ville de Saint-Sauveur
M. Jean-François Denis, fonctionnaire délégué

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 3 août 2021
3. Approbation de la liste des chèques émis du 3 août au 24 septembre 2021
4. Autorisation de paiement – décompte #4 et acceptation provisoire – réfection des dégrilleurs
5. Autorisation de virement – Excédent accumulé non affecté – remplacement des rideaux
6. Adoption du budget 2022
7. Demande à la MRC – contribution supplémentaire pour la réparation du pont Raymond
8. Adoption du calendrier 2022 des séances du conseil
9. Facturation 2021 de la quote-part 3 de 3 aux municipalités membres
10. Autorisation de virement - Excédent accumulé non affecté - Mise à niveau des aérateurs et des pompes
11. Levée de l'assemblée

SÉANCE

- 2021-09-032** **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE**
- Il est dûment proposé par madame la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimentement résolu :
- QUE l'ordre du jour de l'assemblée régulière du conseil d'administration du 27 septembre 2021 soit adopté.
- 2021-09-033** **2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 AOÛT 2021**
- ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 3 août 2021 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente assemblée, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;
- Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimentement résolu :
- QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 août 2021.
- 2021-09-034** **3. APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS DU 3 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE 2021**
- ATTENDU le dépôt du rapport au conseil par le fonctionnaire délégué en date du 24 septembre 2021;
- Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimentement résolu :
- QUE le conseil d'administration approuve la liste des chèques émis pour la période du 3 août au 24 septembre 2021, au montant total de 98 631.95\$.
- 2021-09-035** **4. AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE #4 ET ACCEPTATION PROVISOIRE – RÉFECTION DES DÉGRILLEURS**
- ATTENDU les travaux de remplacement des dégrilleurs du poste de pompage principal SP-4 adjugée par la résolution 07-01-20;
- ATTENDU que les travaux sont réalisés par le Groupe Québeco Inc.;
- ATTENDU la présentation du décompte # 4 et de la réception provisoire présentée le 24 septembre 2021 par l'entrepreneur;
- Il est dûment proposé par madame la la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimentement résolu :
- QUE le conseil d'administration autorise le paiement du décompte # 4 et de la réception provisoire au Groupe Québeco Inc pour un montant de 14 045,31 \$, incluant les taxes.
- 2021-09-036** **5. AUTORISATION DE VIREMENT – EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ – REMPLACEMENT DES RIDEAUX**
- ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution 9-09-20 à la séance ordinaire du mois de septembre 2020;
- ATTENDU QUE cette résolution concerne l'appropriation d'une somme à même l'excédent accumulé non affecté pour le remplacement des rideaux aux étangs;
- ATTENDU QUE l'appropriation était d'une somme maximale de 190 145 \$, toutes taxes incluses, y incluant les honoraires professionnels;

ATTENDU QUE le montant total de la dépense pour ce projet est de 158 775 \$;

ATTENDU QUE le montant résiduel de 31 370 \$ doit être retourné dans l'excédent accumulé non affecté;

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise à retourner le solde inutilisé de 31 370\$ de l'excédent accumulé affecté à ce projet vers l'excédent accumulé non affecté.

2021-09-037

6. ADOPTION DU BUDGET 2022

ATTENDU QU'au cours de l'année 2022, la Régie aura à pourvoir un budget comportant des dépenses au montant total de 588 100 \$, incluant une affectation de l'excédent accumulé de 48 200\$;

ATTENDU la présentation du budget 2022 par le fonctionnaire délégué;

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le budget des activités de fonctionnement de l'année 2022, au montant total de 588 100 \$, soit adopté

QUE les quotes-parts des municipalités membres soient fixés à :

- Saint-Sauveur 490 787\$
- Piedmont 97 313\$

2021-09-038

7. DEMANDE À LA MRC – CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE POUR LA RÉPARATION DU PONT RAYMOND

ATTENDU la résolution 06-07-20 de la Régie d'assainissement des eaux usées Piedmont/Saint-Sauveur (« la Régie ») datée du 23 juillet 2021 demandant à la MRC de participer à la hauteur de 60 % du coûts pour les travaux de réfection du pont Raymond;

ATTENDU la résolution 195-09-20 de la MRC des Pays-d'en-Haut prévoyant une contribution maximale de 60 000\$ pour des travaux de réparation estimés à 100 000\$ au pont adjacent au parc linéaire à Piedmont;

ATTENDU que les coûts définitifs des travaux réalisés sont estimés à 117 000\$;

ATTENDU l'importance de ce pont pour la MRC, notamment puisqu'il est un lien cyclable important pour plusieurs municipalités, faisant partie du parc Linéaire du P'tit train du Nord;

ATTENDU QUE la participation supplémentaire de la MRC est plus que souhaitable pour éponger une partie du manque à gagner de la Régie dans ce projet;

Il est dûment proposé par monsieur le délégué Pierre Salois et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Régie demande à la MRC de bonifier sa contribution en la changeant pour 60% des coûts définitifs, ce qui représenterait une contribution supplémentaire approximative de 10 000\$.

2021-09-039 8. ADOPTION DU CALENDRIER 2022 DES SÉANCES

ATTENDU l'article 1 du règlement 1-C-03 prévoyant la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration les 4^e lundi des mois de janvier, mars, mai et septembre

ATTENDU que le 4^e lundi du mois de mai 2022 est la Fête des Patriotes et que cette séance doit être remise à une autre date,

Il est dûment proposé par madame la vice-présidente Nathalie Rochon et unanimement résolu :

QUE les séances régulières 2022 du conseil d'administration se tiennent à 15h aux dates suivantes :

- 24 janvier 2022
- 28 mars 2022
- 30 mai 2022
- 26 septembre 2022

2021-09-040 9. FACTURATION 2021 DE LA QUOTE-PART 3 DE 3 AUX MUNICIPALITÉS MEMBRES

ATTENDU la résolution 9-09-20 pour l'adoption du budget 2021;

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE demande de paiement soit faite aux municipalités membres pour le paiement d'une portion représentant le dernier tiers de la quote-part annuelle 2021

2021-09-041 10. AUTORISATION DE VIREMENT - EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - MISE À NIVEAU DES AÉRATEURS ET DES POMPES

ATTENDU que les excédents accumulés non affectés sont de 106 865\$ et jugés amplement suffisants;

ATTENDU le projet en cours de planification pour la mise à niveau des aérateurs aux étangs et des pompes à la station de pompage SP4;

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise le virement de 95 000\$ de l'excédent accumulé non affecté vers un excédent accumulé affecté à ce projet.

2021-09-042 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par madame la secrétaire-trésorière Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 16 h 50.

Jacques Gariépy
Président

Caroline Vinet
Secrétaire-trésorière